

# FICHE DE DONNÉES DE SECURITÉ

Professional Disposables International,

LTD/Nice-Pak Product

Date d'émission 01-déc.-2014 Date de révision 28-févr.-2020 Numéro de révision 1

1. Identification

Identificateur de produit

Nom du produit PDI Castile Soap Towelettes

Autres moyens d'identification

Code(s) du produit SDS 0056-00

Synonymes Aucun

Autres renseignements Bulk Liquid: 4ED41901

Item Number(s): D41900

<u>Utilisation recommandée pour le produit chimique et restrictions en matière</u>

d'utilisation

Utilisation recommandée Skin Cleanser.

**Restrictions d'utilisation**Utilisation par le consommateur

Données du fournisseur de la fiche de sécurité

Adresse du fabricant Adresse du fournisseur Distributeur

Nice-Pak/PDI, Inc. Professional Disposables International,

Two Nice-Pak Park In

1-845-365-1700 Woodcliff Lake, NJ 07677

Orangeburg, NY 10962-1376 400 Chestnut Ridge Road Vaughan, Ontario L4L 4K9 Canada

Numéro de téléphone à composer

en cas d'urgence

Numéro d'appel d'urgence PERS:

1-800-633-8253 (Domestic/Canada) 1-801-699-0667 (International)

2. Identification des dangers

Classification

Sensibilisation de la peau Catégorie 1

Aspect Towel saturated with colorless État physique Solide Odeur Faint soap.

liquid.

Éléments d'étiquetage

Attention

Mentions de danger

\_\_\_\_\_

Peut provoquer une allergie cutanée



#### Conseils de prudence - Prévention

Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols Il ne faut pas que les vêtements de travail contaminés quittent le lieu de travail Porter des gants de protection

### Conseils de prudence - Réponse

Traitement spécifique (voir . sur cette étiquette)

#### Peau

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : laver abondamment à l'eau et au savon

En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : consulter un médecin

Laver les vêtements contaminés avant réutilisation

### Conseils de prudence - Élimination

Éliminer le contenu/récipient dans une usine d'élimination des déchets approuvée

#### Autres renseignements

Provoque une légère irritation cutanée Nocif pour les organismes aquatiques

# Toxicité aiguë inconnue 1.362 % du mélange est constitué de composants d'une toxicité inconnue

- 1.362 % du mélange consiste en composants de toxicité aiguë inconnue par ingestion
- 1.362 % du mélange consiste en composants de toxicité aiguë inconnue par contact cutané
- 1.362 % du mélange consiste en composants de toxicité aiguë inconnue par inhalation (gaz)
- 1.362 % du mélange consiste en composants de toxicité aiguë inconnue par inhalation (vapeur)
- 1.362 % du mélange consiste en composants de toxicité aiguë inconnue par inhalation (poussière/brouillard)

# 3. Composition/information sur les ingrédients

#### Substance

Non applicable.

# <u>Mélange</u>

| Nom chimique        | No. CAS   | % en poids |   | Date de dépôt<br>LCRMD et date de la<br>dérogation accordée<br>(s'il y a lieu) |
|---------------------|-----------|------------|---|--|
| Potassium hydroxide | 1310-58-3 | 0.356      | - | -  |
| p-Chloro-m-xylenol  | 88-04-0   | 0.25       | - | -  |

# 4. Premiers soins

\_\_\_\_\_

Description des premiers soins

Conseils généraux Présenter cette fiche signalétique au médecin traitant.

**Inhalation** Déplacer à l'air frais.

Contact avec les yeux Rincer à fond avec une grande quantité d'eau pendant au moins quinze minutes, en

soulevant les paupières inférieures et supérieures. Consulter un médecin.

Contact avec la peau Laver à l'eau et au savon. Peut provoquer une allergie cutanée. En cas d'irritation de la

peau ou de réactions allergiques, consulter un médecin.

Ingestion Nettoyer la bouche avec de l'eau et boire ensuite beaucoup d'eau.

Les plus importants symptômes et effets, aigus ou retardés

Symptômes Démangeaisons. Éruptions cutanées. Urticaire. Un contact prolongé peut causer une

rougeur et une irritation.

Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial

Note aux médecins Peut provoquer une sensibilisation chez les personnes sensibles. Traiter en fonction des

symptômes.

# 5. Mesures à prendre en cas d'incendie

Agents extincteurs appropriés Utiliser des mesures d'extinctions appropriées aux circonstances locales et à

l'environnement immédiat.

Moyens d'extinction inappropriés AVERTISSEMENT : L'utilisation d'une pulvérisation d'eau pour combattre un feu peut se

révéler inefficace.

Dangers particuliers associés au

produit chimique

Le produit est ou contient un sensibilisant. Peut entraîner une sensibilisation par contact

avec la peau.

Données sur les risques d'explosion

Sensibilité au choc Aucun.

Sensibilité à la décharge

électrostatique

Aucun.

Équipement de protection particulier pour les pompiers

Les pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome et une tenue d'intervention complète de lutte contre l'incendie. Utiliser de l'équipement de protection individuelle.

# 6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions individuelles, équipements de protection et procédures d'urgence

**Précautions personnelles** Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. S'assurer une ventilation

adéquate. Utiliser l'équipement de protection individuelle requis. Évacuer le personnel vers des endroits sécuritaires. Tenir les gens à l'écart des, et contre le vent par rapport aux,

déversements/fuites.

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Méthodes de confinement Empêcher d'autres fuites ou déversements lorsqu'il est possible de le faire en toute

sécurité.

Méthodes de nettoyage Ramasser et transférer dans des contenants correctement étiquetés.

# 7. Manutention et stockage

#### Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Conseils sur la manutention

sécuritaire

Manipuler conformément aux bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène industrielle. Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. S'assurer une ventilation adéquate. En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

### Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités

Conditions d'entreposage Conserver les récipients bien fermés dans un endroit sec et bien ventilé. Garder sous clef.

Conserver hors de la portée des enfants.

# 8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

#### Paramètres de contrôle

Limites d'exposition

| Nom chimique                     |   | ACGIH TLV                    |            | OSHA PEL                               |         |                              | NIOSH IDLH                   |  |
|----------------------------------|---|------------------------------|------------|--|---------|------------------------------|------------------------------|--|
| Potassium hydroxide              |   | Ceiling: 2 mg/m <sup>3</sup> |            | (vacated) Ceiling: 2 mg/m <sup>3</sup> |         | Ceiling: 2 mg/m <sup>3</sup> |                              |  |
| 1310-58-3                        |   |                              |            |  |         |                              |                              |  |
| Nom chimique                     |   | Alberta                      | Colombie-l | Britannique                            | Ontario |                              | Québec                       |  |
| Potassium hydroxide<br>1310-58-3 | С | eiling: 2 mg/m³              | Ceiling:   | 2 mg/m³                                |         |                              | Ceiling: 2 mg/m <sup>3</sup> |  |

#### Contrôles techniques appropriés

Mesures d'ingénierie Douches

Douches oculaires Systèmes de ventilation.

# Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

**Protection des yeux/du visage** Wear eye protection per facility protocol.

**Protection des mains** Wear gloves per facility protocol.

**Protection de la peau et du corps** Porter un vêtement de protection approprié.

Protection respiratoire Aucun équipement de protection n'est requis dans des conditions normales d'utilisation. En

cas d'irritation ou de dépassement des limites d'exposition, une ventilation et une

évacuation peuvent se révéler nécessaires.

Considérations générales sur

l'hygiène

Manipuler conformément aux bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène industrielle.

# 9. Propriétés physiques et chimiques

Information sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique Solide

Aspect Towel saturated with colorless liquid.

Couleur Colorless to light yellow

Odeur Faint soap.

Seuil olfactif Aucun renseignement disponible

Propriété Valeurs Remarques • Méthode

**pH** 9.4-9.6

Point de fusion / point de Aucune donnée disponible Aucun connu

congélation

Point d'ébullition / intervalle Aucune donnée disponible Aucun connu

d'ébullition

**Point d'éclair** > 100.0 °C / > 212.0 °F

Taux d'évaporationAucune donnée disponibleAucun connuInflammabilité (solide, gaz)Aucune donnée disponibleAucun connuLimites d'inflammabilité dans l'airAucun connu

Limite supérieure d'inflammabilité Aucune donnée disponible

ou d'explosivité

Limite inférieure d'inflammabilité Aucune donnée disponible

ou d'explosivité

Pression de vapeur Aucun connu Aucune donnée disponible Densité de vapeur Aucune donnée disponible Aucun connu Aucun connu Densité relative Aucune donnée disponible Solubilité dans l'eau Aucune donnée disponible Aucun connu Solubilité dans d'autres solvants Aucune donnée disponible Aucun connu Coefficient de partage Aucune donnée disponible Aucun connu Température d'auto-inflammation Aucune donnée disponible Aucun connu Aucune donnée disponible Température de décomposition Aucun connu Viscosité cinématique Aucune donnée disponible Aucun connu Viscosité dynamique Aucune donnée disponible Aucun connu

Autres renseignements

Propriétés explosives
Propriétés comburantes
Point de ramollissement
Masse moléculaire
Teneur en COV (%)
Masse volumique du liquide
Masse volumique apparente
Aucun renseignement disponible

### 10. Stabilité et réactivité

**Réactivité** Aucun renseignement disponible.

**Stabilité chimique** Stable dans des conditions normales.

Risques de réactions dangereuses Aucun dans des conditions normales de traitement.

Conditions à éviter Aucun(e) connu(e) selon les renseignements fournis.

Matières incompatibles Aucun(e) connu(e) selon les renseignements fournis.

Produits de décomposition

dangereux

Aucun(e) connu(e) selon les renseignements fournis.

### 11. Données toxicologiques

Informations sur les voies d'exposition probables

Renseignements sur le produit

**Inhalation** Aucune donnée de test spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange.

Contact avec les yeux Aucune donnée de test spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange.

Contact avec la peau Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau. Aucune donnée de test

spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange. Un contact répété ou prolongé avec la peau peut causer des réactions allergiques chez les personnes sensibles. (sur la

base des composants). Provoque une légère irritation cutanée.

**Ingestion** Aucune donnée de test spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange.

#### Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

Symptômes Démangeaisons. Éruptions cutanées. Urticaire. Un contact prolongé peut causer une

rougeur et une irritation.

Toxicité aiguë

Mesures numériques de la toxicité

Toxicité aiguë inconnue 1.362 % du mélange est constitué de composants d'une toxicité inconnue

1.362 % du mélange consiste en composants de toxicité aiguë inconnue par ingestion

1.362 % du mélange consiste en composants de toxicité aiguë inconnue par contact cutané

1.362 % du mélange consiste en composants de toxicité aiguë inconnue par inhalation (gaz) 1.362 % du mélange consiste en composants de toxicité aiguë inconnue par inhalation (vapeur)

1.362 % du mélange consiste en composants de toxicité aiguë inconnue par inhalation (poussière/brouillard)

### Renseignements sur les

composants

| Nom chimique                     | DL50 par voie orale | DL50 par voie cutanée | CL50 par inhalation |
|----------------------------------|---------------------|-----------------------|---------------------|
| Potassium hydroxide<br>1310-58-3 | = 284 mg/kg (Rat)   | -                     | -                   |
| p-Chloro-m-xylenol<br>88-04-0    | = 3830 mg/kg (Rat)  | > 2 g/kg (Rat)        | -                   |

#### Effets retardés et immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Corrosion cutanée/irritation cutanée Classification fondée sur les données disponibles pour les ingrédients. Peut causer une irritation de la peau.

Lésions oculaires graves/irritation

oculaire

Aucun renseignement disponible.

Sensibilisation respiratoire ou

cutanée

Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

Mutagénicité sur les cellules

germinales

Aucun renseignement disponible.

Cancérogénicité Aucun renseignement disponible.

**Toxicité pour la reproduction** Aucun renseignement disponible.

**Tératogénicité**The finished product is not expected to have chronic health effects.

**STOT - exposition unique** Aucun renseignement disponible.

STOT - exposition répétée Aucun renseignement disponible.

**Danger par aspiration** Aucun renseignement disponible.

# 12. Données écologiques

Écotoxicité

Nocif pour les organismes aquatiques.

| Nom chimique                     | Algues/plantes aquatiques | Poissons   | Toxicité pour les microorganismes | Crustacés                                 |
|----------------------------------|---------------------------|--|-----------------------------------|---|
| Potassium hydroxide<br>1310-58-3 | -                         | LC50: =80mg/L (96h,<br>Gambusia affinis)   | -                                 | -   |
| p-Chloro-m-xylenol<br>88-04-0    | -                         | LC50: 1.3 - 2.1mg/L (96h,<br>Lepomis macrochirus)<br>LC50: 0.13 - 1.0mg/L<br>(96h, Oncorhynchus<br>mykiss) | EC50 = 1.6 mg/L 5 min             | EC50: 6.7 - 9mg/L (48h,<br>Daphnia magna) |

Persistance et dégradation Aucun renseignement disponible.

**Bioaccumulation** Aucun renseignement disponible.

Renseignements sur les

composants

| Nom chimique        | Coefficient de partage |  |  |
|---------------------|------------------------|--|--|
| Potassium hydroxide | 0.83                   |  |  |
| 1310-58-3           |                        |  |  |

Autres effets nocifs Aucun renseignement disponible.

# 13. Données sur l'élimination

#### Méthodes de traitement des déchets

Déchets de résidus/produits

inutilisés

Éliminer conformément à la réglementation locale. Éliminer les déchets conformément à la

réglementation environnementale.

**Emballage contaminé** Ne pas réutiliser les contenants vides.

| Nom chimique        | Statut de déchets dangereux de la Californie |  |  |
|---------------------|--|--|--|
| Potassium hydroxide | Toxic  |  |  |
| 1310-58-3           | Corrosive                                    |  |  |

# 14. Informations relatives au transport

**DOT** Non réglementé

TMD Non réglementé

MEX Non réglementé

OACI (air) Non réglementé

<u>IATA</u> Non réglementé

**IMDG** Non réglementé

RID Non réglementé

ADR Non réglementé

ADN Non réglementé

# 15. Informations sur la règlementation

Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

#### Règlements internationaux

Le Protocole de Montréal relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone Non applicable

La Convention de Stockholm sur les polluants organiques persistants Non applicable

La Convention de Rotterdam Non applicable

#### Inventaires internationaux

TSCA Communiquer avec le fournisseur pour un statut de conformité de l'inventaire.

LIS/LES Est conforme à (aux)
EINECS/ELINCS N'est pas conforme à (aux)

ENCS
Communiquer avec le fournisseur pour un statut de conformité de l'inventaire.
Communiquer avec le fournisseur pour un statut de conformité de l'inventaire.
KECL
Communiquer avec le fournisseur pour un statut de conformité de l'inventaire.
Communiquer avec le fournisseur pour un statut de conformité de l'inventaire.
AICS
Communiquer avec le fournisseur pour un statut de conformité de l'inventaire.

#### Légende :

TSCA - États-Unis - Section 8 (b) de l'inventaire TSCA (loi réglementant les substances toxiques)

LIS/LES - liste intérieure des substances/liste extérieure des substances pour le Canada

**EINECS/ELINCS** - Inventaire européen des substances chimiques commercialisées existantes /Liste européenne des substances chimiques modifiées

**ENCS** - Substances chimiques existantes et nouvelles du Japon

IECSC - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine

**KECL** - Liste des substances chimiques existantes et évaluées de la Corée

PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques des Philippines

AICS - Inventaire australien des substances chimiques (Australian Inventory of Chemical Substances)

#### Règlements fédéraux aux États-Unis

### **SARA 313**

Section 313 du titre III de la loi du Superfund Amendments and Reauthorization Act de 1986 (SARA). Ce produit ne contient aucun produit chimique soumis aux exigences en matière de rapport de la Loi et du titre 40 du Code of Federal Regulations, Partie 372.

#### SARA 311/312 Catégories de dangers

Should this product meet EPCRA 311/312 Tier reporting criteria at 40 CFR 370, refer to Section 2 of this SDS for appropriate classifications. Selon le règlement modifié à 40 CFR 370, la déclaration selon l'EPCRA 311/312 Tier II pour l'année civile 2017 devra correspondre aux classifications de danger mises à jour.

#### CWA (Loi sur la qualité de l'eau)

Ce produit ne contient aucune substance polluante réglementée en vertu de la loi sur la qualité de l'eau (Clean Water Act) (40 CFR 122.21 et 40 CFR 122.42) :.

| Nom chimique                     | CWA - Quantités à déclarer | CWA - Polluants toxiques | CWA - Polluants<br>prioritaires | CWA - Substances dangereuses |
|----------------------------------|----------------------------|--------------------------|---------------------------------|------------------------------|
| Potassium hydroxide<br>1310-58-3 | 1000 lb                    | -                        | -                               | X                            |

#### CERCI A

Comme il est expédié, ce produit ne contient aucune substance réglementée comme une substance dangereuse en vertu de

CERCLA (Comprehensive environmental response compensation and Liability Act) (40 CFR 302) ou de SARA (Superfund Amendments and Reauthorization Act) (40 CFR 355). Il peut exister des exigences particulières en matière de déclaration au niveau local, régional ou provincial pour des rejets de ce produit.

| Nom chimique        | Quantités à déclarer de | Quantités à déclarer de     | Quantité à déclarer (RQ) |  |
|---------------------|-------------------------|-----------------------------|--------------------------|--|
|                     | substances dangereuses  | substances très dangereuses |                          |  |
| Potassium hydroxide | 1000 lb                 | -                           | RQ 1000 lb final RQ      |  |
| 1310-58-3           |                         |                             | RQ 454 kg final RQ       |  |

# États-Unis - Réglementations des

États

#### Proposition 65 de la Californie

Ce produit ne contient aucun produit chimique de la Proposition 65.

### Règlements d'État sur le droit à l'information aux États-Unis

| Nom chimique        | New Jersey | Massachusetts | Pennsylvanie |
|---------------------|------------|---------------|--------------|
| Glycerin            | X          | X             | X            |
| 56-81-5             |            |               |              |
| Potassium hydroxide | X          | X             | X            |
| 1310-58-3           |            |               |              |
| Oleic Acid          |            |               | X            |
| 112-80-1            |            |               |              |

Numéro d'homologation des pesticides de l'EPA

Non applicable

# 16. Autres informations

| NFPA        | Risques pour la santé 2 | Inflammabilité | 0 | Instabilité 0     |   | Propriétés physiques et chimiques - |
|-------------|-------------------------|----------------|---|-------------------|---|-------------------------------------|
| <u>HMIS</u> | Risques pour la santé   | Inflammabilité | 0 | Dangers physiques | 0 | Protection individuelle             |

### Signification des abréviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité

#### Légende Section 8 : CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

TWA TWA (moyenne pondérée dans le temps) STEL STEL (Limite d'exposition de courte durée) Valeur plafond Valeur limite maximale \* Désignation de la peau

# Références aux documents de base et aux sources de données utilisés pour établir la FDS

Agency for Toxic Substances and Disease Registry (ATSDR)

Base de données ChemView de l'Environnemental Protection Agency (Agence pour la protection de l'environnement) aux États-Unis

Autorité européenne de sécurité des aliments (AESA)

EPA (Agence de protection de l'environnement)

Guide de seuils d'exposition aiguë (AEGL)

Loi fédérale sur les insecticides, les fongicides et les rodenticides de l'Environnemental Protection Agency aux États-Unis Substances chimiques produites en grandes quantités de l'Environnemental Protection Agency aux États-Unis (Agence pour la protection de l'environnement)

Journal sur la recherche alimentaire (Food Research Journal)

Base de données de substance dangereuses

Base de données internationale pour des informations chimiques uniformes (IUCLID)

Classification SGH - Japon

Australia National Industrial Chemicals Notification and Assessment Scheme (NICNAS)

NIOSH (National Institute for Occupational Safety and Health)

National Library of Medicine's ChemID Plus (NLM CIP) (Bibliothèque nationale de médecine aux États-Unis)

National Library of Medicine's PubMed database (NLM PUBMED)

NTP (programme national de toxicologie aux États-Unis)

Nouvelle-Zélande - Base de données de classification et d'information sur les produits chimiques (CCID = Chemical Classification and Information Database)

Publications du programme Environnement, santé et sécurité de l'Organisation de coopération et de développement économique Publications sur les substances chimiques produites en grandes quantités de l'Organisation de coopération et de développement économique

Ensemble de données de dépistage de l'Organisation de coopération et de développement économique RTECS (Registry of Toxic Effects of Chemical Substances)

Organisation mondiale de la Santé

Date d'émission 01-déc.-2014

Date de révision 28-févr.-2020

Note de révision Aucun renseignement disponible.

Avis de non-responsabilité

À notre connaissance et selon nos renseignements et notre opinion à la date de publication de cette fiche signalétique, les renseignements fournis dans cette dernière sont exacts. Les renseignements donnés sont conçus uniquement comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet sécuritaires du produit et ne doivent pas être considérés comme une garantie ou une norme de qualité. Les renseignements sont liés uniquement au produit particulier indiqué et peuvent ne pas être valides pour un tel produit utilisé en association avec toute autre substance ou dans tout autre procédé, sauf si indiqué dans le texte.

Fin de la fiche signalétique